

irement beaucoup plus d'influence sur les institutions débilés. Evidemment, si une pareille administration était répétée plusieurs fois, elle aurait beaucoup plus d'effet que si elle n'avait eu lieu qu'une fois. Il n'y aurait dans l'estomac ni dans les intestins aucunes traces d'inflammation ni d'irritation quelconques.

Une exposition au froid et à l'humidité, pendant trois ou quatre jours, dans le mois d'octobre dernier, aurait pu produire aisément une congestion des membranes du cerveau à cette époque. Mais l'intervalle entre cette époque et celle de la mort du défunt est beaucoup trop considérable, pour que je puisse supposer qu'il est écoulé six mois entre la date de la cause et la date de l'effet. Ces trois ou quatre jours d'exposition au froid et à l'humidité, en affaiblissant le système, pouvaient amener une prédisposition à toutes les maladies.

ARTHUR SEWELL, médecin et chirurgien, débute et dit :

J'ai tout examiné avec la plus grande attention et un soin scrupuleux, et je crois que l'exposition au froid, le manque d'une nourriture substantielle, et les mauvais traitements ont dû prédisposer le défunt à contracter une maladie. Il paraît avoir été malade durant un certain nombre de jours avant sa mort. Quelle était la nature de son affection, je ne puis le dire. Mais je pense que les mauvais traitements qu'il semble avoir reçus pendant sa maladie, ont dû aggraver son état, et hâter sa mort.

Transquestionné par le prisonnier W. H. Taylor et Marguerite Demers sa femme :

Mon opinion repose sur les témoignages seulement. Je n'étais point présent à l'examen du corps que je n'ai vu qu'après. Je n'ai pas vu le cerveau. J'ai vu la partie extérieure du corps et quelques-uns des organes de la poitrine et de l'abdomen. Je n'ai remarqué sur le corps aucune marque qui ait pu occasionner la mort. J'ai vu un grand nombre d'ecchymoses, et je les ai examinées. Je crois avoir vu les marques extérieures les plus mauvaises.

Les témoins ayant tous été entendus, M. le procureur Panet, qui a dirigé cette longue enquête avec une patience, un zèle et un tact au-dessus de tout éloge, a pris la parole.

Il a donné de la preuve une analyse claire, convaincante, qui se résume en quatre points.

Les prisonniers, William Henry Taylor et Marguerite Demers, sa femme, sont accusés d'avoir causé la mort de William Henry Croker Taylor, par une série de mauvais traitements qui, commencés il y a longtemps, ont continué jusqu'à la mort, arrivée le 12 mars courant.

Les mauvais traitements peuvent se résumer ainsi :

1o. Le défunt a été, par rigueur, tenu durant l'hiver à un ouvrage au-dessus de ses forces.

2o. On lui a refusé des vêtements d'absolue nécessité pour se garer du froid.

3o. L'entrée de la maison de son père lui a été souvent interdite, et il lui a fallu rester exposé, la nuit, à toutes les intempéries d'une saison rigoureuse.

4o. Il a été privé de la nourriture nécessaire pour se soutenir.

5o. Pendant les huit derniers jours de sa vie, on l'a retenu prisonnier et garrotté, et cela durant de longs espaces de temps ; enfin on se serait conduit à son égard de façon à amener nécessairement sa mort.

LE VERDICT.

Hier, après-midi, le jury a rendu un verdict de meurtre contre William Henry Taylor et contre sa femme, Marguerite Demers, qui subiront leur procès au prochain terme de la cour criminelle, en juin.

En entendant l'arrêt prononcé par le jury, Madame Taylor s'est évanouie et n'a recouvré connaissance qu'assez longtemps après.

Une foule considérable, en proie à la plus vive excitation, entourait la maison de Taylor. Lorsque les prisonniers ont paru sur le seuil, une clameur d'indignation s'est élevée de tous les côtés.

La voiture a percé à grande peine la foule.

La mère et la sœur de Madame Taylor ont été relâchées.